

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accélération de la campagne de vaccination et mise en place de centres de vaccination

Angoulême, le 14 janvier 2021

Le déploiement de la campagne vaccinale constitue une priorité absolue des pouvoirs publics.

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS), la montée en puissance de la vaccination sur le territoire va se dérouler par étapes progressives, pour s'assurer que la protection qu'offre la vaccination profite en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin.

Depuis le début du mois de janvier, la vaccination des premiers publics cibles s'est fortement accélérée.

A compter du 18 janvier 2021, la cible vaccinale va être élargie avec les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile ; ce qui représente environ 42 000 personnes en Charente. Suivront ensuite les personnes âgées de 65 à 74 ans vivant à domicile.

L'État, les collectivités locales et les professionnels de santé travaillent en étroite et continue collaboration, et sont pleinement mobilisés pour déployer cette stratégie, en veillant à des possibilités de vaccination accessibles pour la population.

Trois types de structures sont organisés pour la vaccination, au sein :

- des établissements de santé ;
- de maisons de santé pluridisciplinaires ou de centres de santé ;
- d'un autre lieu mis à disposition des collectivités.

Dès demain, le site Internet www.sante.fr permettra d'accéder aux informations relatives aux horaires d'ouverture et aux modalités de prise de rendez-vous des centres opérationnels la semaine prochaine.

Cette offre de vaccination se veut évolutive et adaptée aux demandes. Elle a vocation à être enrichie dès la semaine du 25 janvier 2021, avec de nouvelles modalités et de nouveaux lieux de vaccination, dans le cadre d'une concertation rapprochée avec les élus locaux, qui contribuent activement à cette action de santé publique d'ampleur.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05 45 97 62 37 / 06 49 00 12 76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/2

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex